

Q. Combien se fait-il de demandes semblables, en moyenne, pensez-vous, par semaine ou par mois?—Il ne m'est pas facile de le dire. En examinant les lettres, je pourrais, bien entendu, vous dire combien il y a eu de demandes par écrit.

Q. Vous pourriez, je suppose, donner au Comité une idée approximative au moins. En est-il fait 500 par mois ou 50?—Il m'est impossible de le dire immédiatement.

Q. Vous devez pouvoir dire si ce nombre est plus près de 50 que de 500?—Le nombre approche plus de 500 que de 50. Probablement, il en est fait, en moyenne, de 150 à 200 par mois. Toutefois je ne voudrais pas préciser le nombre.

Par M. Holton :

Q. Avez vous eu une éducation scientifique?—Non.

Q. En quelle capacité et à quel salaire avez-vous été engagé?—La Commission payait une faible partie de mon salaire. J'aidais M. G. R. Grant, qui, alors, était secrétaire et comptable.

Q. A quel salaire?—Le salaire du gouvernement n'était que de \$100 par an.

Q. Quels étaient vos devoirs comme tel assistant?—J'aidais M. Grant aux comptes et à la correspondance.

Q. Quand votre salaire a-t-il été augmenté, et à quel montant a-t-il été porté?—Il a été augmenté en 1877 ou 1878, époque à laquelle je recevais quelque chose comme \$400 du gouvernement, et il a été porté à \$900.

Q. Et à présent quel est votre salaire?—\$1,400.

Par le Président :

Q. Quel âge avez vous?—J'ai vingt-sept ans.

Q. Vous étiez très jeune alors quand vous êtes entré à la Commission?—J'avais quinze ans.

Par M. Holton :

Q. Receviez-vous quelque avantage pécuniaire, directement ou indirectement, en sus de ce salaire?—Non.

Q. Avez-vous jamais eu quelque correspondance ou discussion avec l'auditeur général à propos des comptes de la Commission?—Oui.

Q. A quel propos?—A propos de l'argent voté pour la Commission, et autres items se rattachant à ce sujet. Si j'avais besoin d'informations, je m'adressais à l'auditeur général.

Q. Je suppose que vos comptes sont apurés?—Oui.

Q. En ces occasions avez vous eu quelques difficultés ou discussions à propos de sommes entrées au débit des allocations, etc.?—Jamais.

Q. L'auditeur général n'a jamais critiqué aucun dépense faite?—Il a critiqué quelque chose à propos du déménagement de la Commission de Montréal à Ottawa—une question de légalité touchant le droit de mettre ces dépenses au débit de l'allocation votée à la Commission.

Par M. Holton :

Q. Mais il n'a jamais discuté les dépenses des partis d'explorations, il n'en a jamais été fait mention?—Non, pas que je sache.

Par le Président :

Q. La somme votée l'an dernier a-t-elle été dépensée en entier?—Oui, et au-delà; elle a été excédée de \$89 et quelques centins. Je devrais expliquer que ceci a eu lieu parce que le compte de l'imprimeur de la reine n'est parvenu au bureau que dans le mois d'août, et qu'il aurait été presque impossible d'y faire face avec le modique montant à la disposition du Dr Selwyn, au 30 juin, à l'expiration de l'année fiscale.

Le Dr Selwyn, Directeur de la Commission, qui se trouve présent, montre au Comité une médaille qu'il a reçue aujourd'hui de la Société Royale de la Nouvelle-Galles du Sud, et qui était accompagnée de la lettre suivante :

“MOSS VALE, NOUVELLE GALLES DU SUD, 25 février 1884.

“MON CHER SELWYN,—Vous avez dû presque m'oublier, puisqu'il s'est écoulé près de six ans depuis que nous nous sommes rencontrés à l'Exposition de Paris et au Congrès de Géologie, et nous n'avons pas eu de correspondance depuis.